

Conditions générales - Cours particuliers

Terre Sainte Maths & Physique

1. Réservations

Les cours sont donnés sur rendez-vous, sous réserve de confirmation et des disponibilités de l'enseignant. Pour un élève mineur, la réservation doit être autorisée par son représentant légal.

2. Tarifs et paiement

Les prix en CHF sont communiqués avant la réservation. Les cours à l'unité sont payables au plus tard à la fin de la séance ; les forfaits de 5 ou 10 heures sont payables à l'avance. Un retard de l'élève ne prolonge pas la séance.

3. Annulations et reports

Toute annulation ou demande de report doit être annoncée au moins 24 heures avant le début du cours. En cas d'annonce tardive ou d'absence, le cours peut être facturé ou décompté du forfait, sous réserve des droits impératifs du client et des circonstances particulières. Un cours annulé par l'enseignant est reporté d'un commun accord ou remboursé.

4. Forfaits et interruption

Les forfaits ne sont pas renouvelés automatiquement. En cas d'arrêt anticipé, les heures non données sont remboursées, sous déduction des cours effectués et des éventuels frais ou dommages justifiés conformément au droit applicable. Aucune durée de validité limitée n'est imposée au forfait.

5. Enseignement et responsabilité

L'enseignant s'engage à fournir un enseignement consciencieux, sans garantir une note, une progression déterminée ou la réussite d'un examen. Les limitations de responsabilité ne s'appliquent pas lorsque la loi les interdit.

6. Acceptation et droit applicable

Les présentes conditions sont transmises avant la confirmation de la réservation et s'appliquent dès leur acceptation. Le droit suisse est applicable. Le tribunal compétent est déterminé conformément à la loi.

Terre Sainte Maths & Physique · Ch. Sous Voie 22a · 1295 Mies · Suisse

Tél. +41 79 600 92 08 | yves.salama@a3.epfl.ch

Version du 8 octobre 2026